

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université du Québec - INRS

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978008

ÉTAT DE TRAITEMENT

2014-2015

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

28 septembre 2015

ADMINISTRATEUR :


MABELL

État du traitement

Établissement :
Année financière :

Institut National de la Recherche Scientifique
2014-2015

Personnel de direction supérieure	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
	Nom et fonction	Salaire de Base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés ⁽¹⁾	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	TC % du temps
	Coderre, Daniel Directeur général de l'INRS	184 123,00 \$	20 273,34 \$			12	100%
	Arbour, Claude Directeur de l'administration et des finances	173 184,00 \$	27 164,51 \$			12	100%
	Fiset, Lana Secrétaire générale	173 184,00 \$	15 569,59 \$			12	100%
	Bégin, Yves Directeur scientifique par intérim	173 184,00 \$	17 342,25 \$			12	100%

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus apparaît en note complémentaire à l'état du traitement

État du traitement

Établissement:
Année financière:

Institut National de la Recherche Scientifique
2014-2015

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(†)	4,00	Le plus élevé	155 865 \$	46 378 \$
		Moyenne	150 336 \$	23 773 \$
		Le moins élevé	134 492 \$	11 239 \$
Personnel de direction des services	12,83	Le plus élevé	152 809 \$	15 036 \$
		Moyenne	126 148 \$	7 959 \$
		Le moins élevé	114 625 \$	1 950 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

^(†) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(*) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

État du traitement

Établissement: Institut National de la Recherche Scientifique
 Année financière: 2014-2015

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Coderre, Daniel	Directeur général	12,00	42 067 \$
Arbour, Claude	Directeur Administration Finance	12,00	26 613 \$
Fiset, Lana	Secrétaire générale	12,00	21 204 \$
Bégin, Yves	Directeur scientifique	12,00	54 564 \$
Autres catégories de personnel de direction			
	Étendue des frais remboursés	Effectif ^(*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(**)	Le plus élevé		105 363 \$
	Moyenne	4,00	34 699 \$
	Le moins élevé		8 270 \$
Personnel de direction des services	Le plus élevé		37 648 \$
	Moyenne	12,83	14 328 \$
	Le moins élevé		393 \$
Personnel de gerance des emplois de soutien	Le plus élevé		
	Moyenne		
	Le moins élevé		

^(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

^(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

Notes complémentaires

Nom de l'Université: Université du Québec INRS
Numéro de l'Université: 978008
Année financière: 2014-2015

Cette note réfère à la page 1 de 3

Autres éléments du traitement

Les montants représentent la cotisation à un ordre professionnel, la prime multisite, l'avantage imposable pour le stationnement la part de l'employeur à des régimes privés d'assurances imposables, l'allocation professionnelle versée sur la base du pourcentage des revenus de recherche à l'INRS, obtenus par le vice-recteur à la recherche lorsqu'il était directeur de centre et un montant forfaitaire pour assurer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire qui représentent pour:

Daniel Coderre, directeur général	6 316,00 \$	pour l'intérim du poste de directeur du service des communications
Claude Arbour	15 045,00 \$	pour la charge supplémentaire de gestionnaire délégué au centre Énergie Matériaux Télécommunications

Indemnité de départ

La valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés à être versés en vertu de l'article 3.5 du Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements représente pour :

Daniel Coderre, directeur général	184 123,00 \$
Claude Arbour, directeur administration et finances	173 184,00 \$
Lana Fiset	173 184,00 \$

Cette note réfère à la page 2 de 3

Personnel de direction des composantes: Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend des allocations professionnelles versées aux directeurs de centre sur la base du pourcentage des revenus de recherche à l'INRS, obtenus par ceux-ci, la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable et le remboursement de cotisation à des ordres professionnels.

Personnel de direction des services: Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, le remboursement de cotisation à des ordres professionnels, les indemnités de départ versées en vertu de l'article 18.2 du Protocole relatif aux conditions de travail des employé(e)s cadres de l'INRS, les vacances-départ, la prime multisite.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

Cette note réfère à la page 3 de 3

Personnel de direction des composantes: Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés:

La valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés aux directeurs de centre comprend le remboursement de frais reliés à l'administration et aux projets de recherche auxquels participent les directeurs de centre à titre de chercheur.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

De plus, considérant les différentes pratiques dans les universités, l'INRS juge que les montants ne sont pas comparables d'une université à l'autre. En effet, l'environnement multisite de l'INRS fait en sorte que les personnels de direction ont à effectuer fréquemment des déplacements entre les centres qui sont situés dans différents sites de la région de Québec, Montréal, Laval et Varennes générant des frais de voyage supérieurs.